



## I. CONTEXTE

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a lancé des objectifs ambitieux en 2014 pour mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030, en s'assurant que 95% des Personnes Vivant avec le VIH sont diagnostiquées et que les 95% des personnes séropositives prennent des médicaments contre la maladie. La diminution des nouvelles infections et l'élimination de la discrimination sont aussi à tenir en compte pour la lutte.

Dans un contexte d'épidémie à faible prévalence estimée à 0,3% dans la population générale de 15 à 49 ans en 2017 (Spectrum) et d'épidémie concentrée chez les populations clés les plus exposées au risque ayant une prévalence plus élevée : hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes (14,8% en 2014), usagers de drogues injectables (8,4% en 2016) et professionnels de sexe (5,6% en 2016), le pays déploie tous les efforts pour une réponse aussi efficace que respectueuse des droits et libertés fondamentaux.

A ce titre, le plan stratégique national de la riposte multisectorielle aux IST, VIH et sida 2018-2022 a été bâti autour de la vision « accès universel à la prévention, au traitement et aux soins et au soutien à Madagascar est assuré dans un respect strict des Droits Humains ».

Il est acquis que tous les programmes et politiques de lutte contre le sida doivent accorder une place capitale à la promotion, à la protection, au respect des libertés et des droits de tous, lesquels sont universels, indivisibles interdépendants et intimement liés. La protection légale et juridique des droits des personnes vivant avec le VIH, des populations clés, contribue aussi bien à réduire l'impact de l'épidémie qu'à préserver les individus de toutes formes de discrimination.

Pour adresser ces enjeux, le Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le Sida avec tous les acteurs concernés, et le PNUD collaborent dans le Programme National de Lutte contre les IST/SIDA.

Cet appel à propositions (AP) est spécifiquement lié au PNUD Madagascar qui souhaite collaborer avec une Organisation de la Société Civile, ou une Organisation Non Gouvernementale nationale (ONG) malgache, prête et disposant d'un profil requis pour renforcer les communautés à développer leur capacité de leadership et à prendre des actions répondant aux besoins des populations vivant avec le VIH, des populations à risques et affectées par le VIH, notamment ceux et celles qui sont exclu(e)s.

## II. OBJECTIFS ET RÉSULTATS/LIVRABLES ATTENDUS

L'objectif de cet appel à propositions est d'inviter les Organisations de la Société Civile (OSC), ainsi que les Organisations Non Gouvernementales nationales (ONG) malgaches à soumettre leur proposition permettant de rendre les communautés autonomes, disposant la capacité d'exercer un leadership et d'agir pour répondre aux besoins des personnes vivant avec le VIH, des personnes à risque ou affectées par le VIH, en particulier celles qui sont actuellement exclues, dans la région d'Anosy.

Les principaux livrables sont :

- Livrable 1 : Plan de travail détaillé
- Livrable 2 : Rapport de soutiens techniques fournis aux communautés les plus démunies afin d'améliorer leurs capacités dans le cadre légal et règlementaires (lois et pratiques) liés aux fournitures de soins, à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, et aux réponses des besoins des femmes et des filles en matière de VIH et mettre fin aux violences sexuelles et sexistes.

- Livrable 3 : Rapport final d'intervention

### **Bénéficiaires finaux :**

Les propositions éligibles seront celles axées sur le principe du « ne laisser personne de côté » et ciblant à la fois les personnes vulnérables dont : les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, aux travailleurs du sexe et aux personnes transgenres ... en tant que bénéficiaires directs et finaux.

### **III. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE QUALIFICATION**

Les paramètres qui détermineront si une ONG/OSC est éligible pour être considérée par le PNUD seront basés sur le modèle de demande d'information (RFI) des ONG/OSC fourni en annexe.

### **IV. PROPOSITION**

#### **a- Méthodologie, approche, plan d'assurance qualité et plan de mise en œuvre proposés :**

Cette section doit démontrer la réponse de l'ONG/OSC aux termes de référence en identifiant :

- (i) Les composantes spécifiques proposées,
- (ii) La manière dont les produits/livrables doivent être traités, comme spécifié,
- (iii) Une description détaillée des caractéristiques de performance essentielles proposées,

De plus, la proposition doit démontrer comment la méthodologie proposée respecte ou dépasse les termes de référence, tout en garantissant l'adéquation de l'approche aux conditions locales et au reste de l'environnement de mise en œuvre du projet. Cette méthodologie doit être déclinée dans un calendrier de mise en œuvre et accompagnée d'une assurance qualité.

#### **b- Structure de gestion et ressources (personnel clé) :**

Cette section doit inclure une description complète de la structure de gestion et des informations concernant les ressources requises, y compris les curriculum vitae (CV) du personnel clé qui sera affecté à la mise en œuvre de la méthodologie proposée, définissant clairement les rôles et responsabilités vis-à-vis de la méthodologie proposée.

Les CV doivent établir les compétences et démontrer les qualifications dans les domaines pertinents pour les termes de référence.

### **V. CRITÈRES ET MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION**

#### **a) Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :**

- 1) Proposition technique solide qui inclut des mécanismes d'inclusion innovants et reproductibles pour maximiser le transfert de valeur aux bénéficiaires.
- 2) Interventions à fort impact ciblant et répondant directement aux besoins établis dans les termes de référence.
- 3) Taille du budget demandé proportionnelle à la capacité de gestion administrative et financière éprouvée de l'organisation.
- 4) Suivi et évaluation participative qui contribueront à créer un sentiment d'appropriation parmi les bénéficiaires pour promouvoir la durabilité des interventions.

Résumé des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Pourcentage	Points maximum
1.	Éligibilité et qualifications des ONG/OSC	30%	300
2.	Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés	40%	400
3.	Structure de gestion et personnel clé	30%	300
Total			1000

### **b) Méthodologie d'évaluation : Qualité basée sur la sélection à budget fixe (QB-FBS)**

La méthodologie QB-FBS implique que toutes les propositions aient le même prix global maximum (qui ne peut pas dépasser un montant budgétaire fixe connu), en concentrant la sélection sur la qualité de la proposition ainsi que l'approche et la méthodologie proposées par l'OSC/ONG.

L'ONG/OSC doivent fournir leur meilleure proposition technique et leur ventilation financière (dans le budget) dans une seule enveloppe/un même document (en indiquant clairement les frais généraux proposés). L'évaluation de toutes les propositions techniques sera effectuée, conformément aux critères d'évaluation décrits ci-dessous, et l'institution qui obtient la note technique la plus élevée sera sélectionnée. L'OSC/ONG dépassant le budget fixe établi dans leurs propositions financières seront rejetés

Les propositions doivent traduire les besoins de la communauté en activités réalisables par l'ONG/OSC. Dans le cadre du QB-FBS, l'évaluation se concentre sur la maximisation du transfert de valeur à l'utilisateur bénéficiaire dans le cadre d'un budget donné.

### **c) Taille et durée du budget**

Les montants des propositions doivent aller d'un minimum de 10,000 USD à 12,000 USD.

Le montant demandé dans la proposition doit être proportionné aux capacités de gestion administrative et financière de l'organisation. En principe, la durée du projet est fixée à 4 mois.

## **VI. PROCESSUS DE SÉLECTION :**

Le PNUD examinera les propositions selon un processus en cinq étapes :

- (i) Détermination de l'éligibilité ;
- (ii) Examen technique des propositions éligibles ;
- (iii) Notation et classement des propositions éligibles sur la base des critères d'évaluation décrits dans la section précédente pour identifier la proposition la mieux classée ;
- (iv) Une série de clarifications (si nécessaire) avec la proposition la mieux notée ;
- (v) La signature de l'Accord de subvention.

## **VII. PROCESSUS DE SOUMISSION :**

Les candidats supporteront tous les coûts liés à la préparation et à la soumission de la proposition.

Les candidats doivent soumettre leurs propositions à [offres.mg@undp.org](mailto:offres.mg@undp.org)

Les documents suivants doivent être soumis pour que la soumission soit prise en considération :

- 1) Modèle de proposition
- 2) Synopsis du projet
- 3) Documentation demandée dans la demande de renseignements (RFI)
- 4) Le cas échéant, les états financiers vérifiés des deux dernières années, y compris le rapport de gestion et les notes de bas de page qui accompagnent les états financiers.

Une seule soumission par organisation est autorisée. Une fois la demande complète et soumise, les versions révisées des documents de proposition ne seront pas acceptées.

**Date limite de soumission :**

Les propositions, accompagnées des pièces justificatives, doivent être soumises au plus tard à 17h le 28 juillet 2022.

Pour toute question supplémentaire sur les lignes directrices de l'appel à propositions ou les formulaires de candidature, veuillez envoyer un e-mail à [upm.mg@undp.org](mailto:upm.mg@undp.org)

À noter que le PNUD se réserve le droit de ne financer aucune proposition découlant de cet appel à propositions.

Les documents soumis restent la propriété du PNUD.

**Calendrier de la compétition :**

Vous trouverez ci-dessous un échéancier estimé pour cet appel à propositions.

12/07/2022 : L'appel à propositions s'ouvre et les documents pertinents sont publiés en ligne.

28/07/2022 : Date limite pour les organisations de soumettre des propositions dans le cadre de cet appel.

29/07 au 16/08/2022 : Des processus d'évaluation et de sélection auront lieu.

18/08/2022 : Les candidats sélectionnés seront informés.

**NB :** Cet Appel à Propositions n'est en aucun cas un engagement financier ou de toute autre nature de la part du PNUD qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser une ou toutes les propositions, sans obligation d'informer les candidats.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES**

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques interdites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique et l'obstruction. Le PNUD s'engage à prévenir, identifier et traiter tous les actes de fraude et de corruption à l'encontre du PNUD ainsi que des tiers impliqués dans les activités du PNUD.

En répondant à cet appel à propositions, le PNUD exige de tous les proposants qu'ils se conduisent de manière professionnelle, objective et impartiale, et qu'ils doivent à tout moment faire prévaloir les intérêts du PNUD. Les proposants doivent strictement éviter les conflits avec d'autres missions ou leurs propres intérêts, et agir sans considération pour les travaux futurs. Tous les proposants se trouvant en situation de conflit d'intérêts seront disqualifiés. Sans limitation sur la généralité de ce qui précède, les proposants, et l'un de leurs affiliés, seront considérés comme étant en conflit d'intérêts avec une ou plusieurs parties dans ce processus de sollicitation, s'ils :

\* Sont ou ont été associés dans le passé, à une entreprise ou à l'une de ses filiales qui ont été engagées par le PNUD pour fournir des services pour la préparation de la conception, des termes de référence, de l'analyse/estimation des coûts et d'autres documents à utiliser dans ce processus de sélection concurrentiel ;

\* ont été impliqués dans la préparation et/ou la conception du programme/projet lié aux services demandés dans le cadre de cet appel à propositions ; ou

\* Sont jugés en conflit pour toute autre raison, comme cela peut être établi par ou à la discrétion du PNUD.

En cas d'incertitude dans l'interprétation de ce qui est potentiellement un conflit d'intérêts, les proposants doivent divulguer la condition au PNUD et demander la confirmation du PNUD sur l'existence ou non d'un tel conflit.

### **3. DATE DE CLÔTURE**

La demande d'informations remplie avec les pièces jointes demandées doit être soumise à :

Programme des Nations Unies pour le développement, Unité de Passation des Marchés :  
[offres.mg@undp.org](mailto:offres.mg@undp.org) avec en copie à [andriamialitiana.razafindrakoto@undp.org](mailto:andriamialitiana.razafindrakoto@undp.org)

Ils doivent être reçus au plus tard le 28 juillet 2022 avec la proposition de projet.